



15 avril 2026

Appel à projets avec et pour les Générations 60+

Le canton du Valais lance un quatrième appel à projets intitulé « Les Générations 60+ au cœur des projets ». Ouvert jusqu'au 31 août 2026, il vise à soutenir des projets imaginés et développés avec les personnes de 60 ans et plus, afin de valoriser leur engagement, leurs compétences et leur participation à la vie sociale.

Depuis 2022, les trois premiers appels à projets mis en place par le canton du Valais ont permis de soutenir [26 initiatives](#) dans l'ensemble du canton. Tous ces projets ont favorisé la participation sociale des seniors, les liens intergénérationnels et la vie communautaire. Il s'agit notamment de la création d'une pièce de théâtre mettant en scène des seniors d'un EMS et des enfants d'une crèche, du développement de l'aide de voisinage, de l'utilisation des bancs publics comme lieu de rencontre, du réaménagement d'un espace naturel avec du mobilier adapté, et de la mise à disposition de triporteur pour les seniors en EMS. Huit projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2025-2026, dont la liste est disponible sur [vs.ch](https://www.vs.ch), sont en cours de réalisation.

Des projets conçus avec et pour les seniors

Les personnes de 60 ans et plus disposent d'un savoir-faire, d'une expérience et d'une créativité précieuses pour la société. Cet appel à projets vise à soutenir des initiatives où elles peuvent être pleinement actrices. Ainsi, les projets proposés par les seniors sont particulièrement appréciés et représentent un moyen de favoriser leur action. La co-construction des projets avec les seniors étant centrale, les porteurs de projets, qu'il s'agisse de personnes ou d'organismes, doivent s'associer avec des personnes de 60 ans et plus. Cette collaboration doit garantir une implication active et concrète des seniors dans l'élaboration de la proposition et répondre ainsi de manière plus ciblée aux besoins et attentes des générations concernées.

Un appel ouvert jusqu'au 31 août 2026

Le délai pour le dépôt des projets a été fixé au 31 août 2026. Au terme de ce délai, les projets répondant aux critères de sélection seront évalués par les membres de la Commission consultative Générations 60+. Le Service de l'action sociale procédera au choix final. Les résultats seront communiqués dans le courant du mois d'octobre 2026.

Les projets devront être mis en œuvre durant l'année 2027. Le soutien apporté peut atteindre un montant maximal de 8'000 francs. Le budget total à disposition est de 80'000 francs.

Les conditions de participation et le formulaire de dépôt sont disponibles en ligne sur : www.vs.ch/web/sas/projets60plus.



Personnes de contact

Delphine Maret Brülhart, coordinatrice cantonale en faveur des Générations 60+ (partie francophone), 027 607 34 66

Annette Weidmann, kantonale Koordinatorin zugunsten der Generationen 60+ (deutschsprachiger Kantonssteil), 027 607 34 64